



Programme pour la formation
Résidents étrangers des hôpitaux de Paris (REHP)
l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Promotion 2019 - 2020

Le partenariat entre l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et le Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris (CMHP) a pour objectif de développer un programme de formation d'excellence auprès des jeunes praticiens étrangers et de favoriser les coopérations entre l'AP-HP et les Hôpitaux Universitaires étrangers.

Chaque année, 35 praticiens « Résidents Etrangers des Hôpitaux de Paris (REHP) » sont sélectionnés par l'AP-HP et le CMHP, et accueillis pour occuper un poste de FFI ou de Stagiaire Associé dans les services hospitaliers de l'AP-HP.

L'envoi des dossiers de candidature par mail est fixé (délai de rigueur) au :

15 janvier 2019 pour une prise de fonction début novembre 2019

Les dossiers complets des candidatures doivent être adressés par mail à l'adresse suivante :

secretariat.cmhp@orange.fr

EXCEPTIONNELLEMENT : par courrier simple à l'adresse suivante :

CMHP –bureau 208 FSM PARIS V-
3 avenue Victoria
75 004 PARIS

Contacts et Informations

Monique BOUAZZA : secretariat.cmhp@orange.fr

Site Internet : www.cmhp.fr

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

Public concerné et modalités de candidature :

Médecins non européens, hors UE

1/ STATUT : STAGIAIRE ASSOCIE dans le cadre d'un accord de coopération internationale (être Médecin spécialiste pour bénéficier d'une formation pratique complémentaire)

2/ STATUT : FFI dans le cadre du DFMS (en cours de spécialisation) ou du DFMSA (diplômé spécialiste)

ATTENTION !

Il faut OBLIGATOIREMENT avoir déposé un dossier de candidature pour être DFMS/A auprès de l'Université de Strasbourg (sur le site <http://med.unistra.fr/> suivre : Onglet Formation > 3ème cycle > DFMS-DFMSA)

Médecins européens (hors France), UE+ SUISSE et EEE :

STATUT : FFI UE, être Interne avec au moins un an effectif dans la spécialité dans son pays d'origine

POUR TOUS, LES DOSSIERS SONT A ADRESSER :

- par mail (plusieurs en cas de dossier lourd) **ATTENTION ! FORMAT REQUIS, PDF ou WORD**
- EXCEPTIONNELLEMENT par courrier **simple**

➤ **numéroter les pièces jointes suivant la numérotation de la liste qui vous concerne : page 3 pour stagiaire associé, page 4 pour DFMS et DFMSA, page 5 pour Médecins européens.**

SEULS LES DOSSIERS ADRESSES SELON LES MODALITES ENONCEES CI-DESSUS SERONT ETUDIES.

Informations pratiques

- ✚ Un jury composé de Membres du Corps Médical et de l'Administration de l'AP-HP et du CMHP se réunira au printemps 2019 pour sélectionner les 35 candidats
- ✚ Les résultats seront communiqués par mail à tous les candidats mi-avril
- ✚ La durée du stage est d'un (1) an maximum (1 an obligatoire pour les DFMS/DFMSA, 6 mois ou 1 an pour les FFI UE et les stagiaires associés)
- ✚ La rémunération mensuelle nette est de 1500€ (sauf actualisation), hors gardes
- ✚ Le voyage, le logement, les assurances « rapatriement » et « responsabilité civile » sont à la charge du candidat.

En fin de stage, après évaluation du Chef de service d'accueil, un certificat est remis aux Résidents Etrangers des Hôpitaux de Paris au cours de la cérémonie annuelle de remise des prix aux jeunes praticiens en formation à l'AP-HP.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP

« Stagiaire Associé » 2019-2020

NOM _____ PRENOM _____ Nationalité _____

E-mail : _____ @ _____ SPECIALITE _____

ACCUEIL en France : Chef du service et hôpital _____

A FOURNIR DANS L'ORDRE D'ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

1. Formulaire de candidature sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en MAJUSCULES et signé
2. CV actualisé et détaillé (3 pages maximum) comportant vos activités professionnelles (votre fonction et l'adresse de votre employeur), diplômes et publications, dates des stages hospitaliers à partir du résidanat dans votre pays ou à l'étranger
3. Projet professionnel précisant la motivation et les objectifs (une page dactylographiée)
4. Lettre motivée du Chef de service de l'AP-HP, souhaitant vous accueillir en qualité de stagiaire associé, mentionnant les dates d'accueil, les critères ayant permis de vous choisir, les fonctions et missions qui vous seront confiées, l'objectif pédagogique poursuivi et l'évaluation prévue
5. Copie du diplôme de Docteur en Médecine certifiée conforme et traduite en français par un traducteur assermenté
6. Copie du diplôme de spécialité certifiée conforme et traduite en français par un traducteur assermenté
7. Copie d'autres diplômes ou attestations obtenus dans votre pays ou à l'étranger
8. Attestation de l'autorité compétente permettant l'exercice de la spécialité dans le pays d'origine
9. Lettre de recommandation du Directeur de l'hôpital-employeur avec Nom Prénom, Qualité, adresse complète précisant le bienfondé de la demande, l'objectif et l'attente de cette qualification professionnelle
10. Lettres (2 maximum) de recommandation de vos supérieurs hiérarchiques ou différents Maîtres de stage avec lesquels vous avez poursuivi vos études dans votre pays ou à l'étranger
11. Certificat de bonne pratique de la langue française écrite et parlée (niveau B2), à demander auprès d'un organisme agréé de votre pays ou attestation du Doyen si les études ont été effectuées en français
12. Certificat médical d'aptitude à l'exercice de la Médecine hospitalière par un Médecin agréé du pays d'origine
13. Copie du carnet de vaccination à jour (diphtérie-tétanos-poliomyélite, tuberculose, hépatite B)
14. Copie certifiée conforme du passeport (page comportant n° du passeport, photo et dates de validité)
15. Extrait de casier judiciaire ou document équivalent, de moins de 3 mois, délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP

« DFMS et DFMSA » 2019-2020

NOM _____ PRENOM _____ Nationalité _____

E-mail : _____ @ _____ SPECIALITE _____

ACCUEIL en France : Chef du service et hôpital _____

A FOURNIR DANS L'ORDRE D'ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

1. Formulaire de candidature sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en **MAJUSCULES**, avec photo et signé
2. Lettre de motivation et objectifs poursuivis
3. Copie du dossier d'inscription à l'Université de Strasbourg
4. Lettre du Chef du service d'accueil en France (Nom, Prénom, Hôpital de l'APHP)
5. Certificat médical d'aptitude à l'exercice de la Médecine hospitalière par un Médecin agréé du pays d'origine, ainsi que vaccins à jour (diphtérie-tétanos-poliomyélite, tuberculose, hépatite B)
6. Extrait de casier judiciaire ou document équivalent, de moins de 3 mois, délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance.

LISTE DES PIECES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP

FFI Union européenne UE (hors France) 2019-2020

NOM _____ PRENOM _____ Nationalité _____

E-mail : _____ @ _____ SPECIALITE _____

ACCUEIL en France : Chef du service et hôpital _____

A FOURNIR DANS L'ORDRE D'ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

Veillez fournir les copies des originaux certifiées conformes et traduites en français par un traducteur assermenté

1. Formulaire de candidature sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en MAJUSCULES et signé
2. CV actualisé et détaillé (3 pages maximum) comportant les dates des stages hospitaliers dans votre pays ou à l'étranger
3. Projet professionnel précisant la motivation et les objectifs (une page dactylographiée)
4. Lettre motivée du Chef de service de l'AP-HP souhaitant vous accueillir en qualité de REHP, mentionnant les dates d'accueil, les critères motivant le choix de son candidat, et le projet de formation en adéquation avec votre cursus
5. Copie du diplôme de Docteur en Médecine, et éventuellement autres diplômes, certifiée conforme et traduite par un traducteur assermenté
6. Lettres de recommandation du Doyen de votre Faculté et de votre dernier Maître de stage dans votre pays ou à l'étranger
7. Joindre, sur papier libre, une attestation d'engagement sur l'honneur, du retour dans la structure du pays d'origine à l'issue de la période de formation
8. Certificat de bonne pratique de la langue française écrite et parlée, (niveau B2 minimum) à demander auprès d'un organisme agréé de votre pays
9. Certificat médical d'aptitude à l'exercice de la médecine hospitalière par un Médecin agréé
10. Copie du carnet de vaccination à jour (diphtérie-tétanos-poliomyélite, tuberculose, hépatite B)
11. Copie certifiée conforme d'une pièce d'identité
12. L'attestation de l'autorité compétente, traduite en français par un traducteur assermenté, certifiant que le stage réalisé en France sera validant pour le cursus
13. Extrait de casier judiciaire ou document équivalent, de moins de 3 mois, délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU POSTE DE MEDECIN RESIDENT ETRANGER DES HOPITAUX DE PARIS

De novembre 2019 à octobre 2020

DFMS DFMSA MEDECIN U.E. STAGIAIRE ASSOCIE

 Spécialité postulée : _____

LE DOSSIER EST A ENVOYER PAR MAIL, VOIR LES MODALITES DANS LE PROGRAMME

NOM de naissance : _____

NOM d'épouse _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

LIEU DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE _____

Photo
svp

ADRESSE PERSONNELLE COMPLETE :

N° _____ Rue _____

Code ville : _____ Ville : _____ PAYS : _____

E-mail : _____ @ _____

Téléphone : mobile _____ fixe _____

UNIVERSITE D'OBTENTION DU DIPLOME : _____

HOPITAL EMPLOYEUR (pour le Stagiaire Associé) : _____

ACCUEIL PARISIEN (obligatoire) :

Nom du Chef du service _____ Hôpital _____

Fait à : _____ le ____ / ____ / ____ Signature :

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.